

Décision

Générale

colonial

Décision n° 438 du 24 avril 1952 :

n° 438

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 avril 1952

Numéro JO
n° 5 du 01/03/1952

Date du numéro
1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel de M. Ahmed Hassan, chauffeur auxiliaire en service au Cercle d'Ali-Sabiet, est porté à 9.630 francs pour compter du 1er juillet 1951 et à 10.350 francs pour compter du 1er janvier 1952.